paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS

NIGER

1 an -6 mois -

25.000 FCFA 12.500 FCFA

ETRANGER { 1 an - 6 mois -

38.000 FCFA

19.000 FCFA

VENTE AU NUMERO

Année courante Année antérieure

1 000 FCFA NIGER ETRANGER 1.500 FCFA

1.500 FCFA 2.000 FCFA

MODALITES DE PAIEMENT

Les abonnements ou réabonnements et les annonces sont payables d'avance.

Tout règlement s'effectue exclusivement par mandat postal ou chèque bancaire.

Pour tout règlement en espèces. une quittance sera fournie. Exigez votre quittance.

INSERTION

Trois mille (3.000) francs CFA la ligne. Un minimum de perception de 30.000 FCFA. par annonce sera appliqué pour les insertions. Adresser les correspondances, textes à insérer, demandes de renseignements à :

> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DU NIGER B.P. 116 NIAMEY

Téléphone: 20.72.39.30 / 20.72.20.59 20.20.32.55

SPECIAL N°

Cette édition spéciale comprend trois (3) cahiers Premier cahier

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Premier cahier

| Exposé des motifs du Projet de loi portant 1ère rectification de la loi n° 2014-73 du 04 décembre 2014, portant Loi de finances pour l'année budgétaire 2015 | 152 |
|---|-----|
| Loi n° 2015-38 du 27 mai 2015, portant première rectifica- tion de la loi n°2014-73 du 04 décembre 2014, portant Loi de finances pour l'année budgétaire 2015 | 155 |
| Annexe I : Détail des prévisions des recettes LFR1_2015 (en francs CFA) | 170 |
| * Titre 0: Recettes du budget de l'Etat (annulations | - |

Deuxième cahier

Annexe II : Détail des crédits budget de LFR1_2015 (en

| fro | ancs CFA) Annulations des dépenses |
|-----------|--|
| | Troisième cahier |
| | te II (suite): Détail des crédits budget de LFR1_2015 in francs CFA) |
| * | Annulations des dépenses (suite) |
| \$ | Ouvertures des dépenses |
| + | Titre 7 : Comptes spéciaux du trésor LFR1 2015 |